



BULLETIN D'INFORMATIONS COMMUNALES

Compte-rendu du Conseil Municipal Séance du Lundi 8 octobre 2012

Sont présents :

Michel Denoual, Christian Lemée, Yves Périon, Hubert Busson, Marie-Madeleine Le Thiec, Marie-Paule Burguin, Gilbert Duval, Mikaël Gombaud, Maryline Jugault, Béatrice Malgogne, Patrice Périon, Thierry Vaillant.

Excusés :

Pascal Ravache
Jérôme Robin
Philippe Saloux

Marie-Paule Burguin est nommée secrétaire de séance.

Le Maire ouvre la séance à 20h00.

Le Maire demande l'autorisation aux membres du conseil de rajouter un point à l'ordre du jour concernant les statuts du SIVOM de La Roche-Bernard. Le Conseil Municipal accepte.

Approbation des comptes rendus de conseil du 20 juillet et du 12 septembre 2012

Aucune observation étant faite les deux comptes rendus sont approuvés à l'unanimité.

1) Avis sur la demande d'extension d'élevage de canards à gaver présentée par l'EARL de la Foi de Missillac

La demande d'extension de son élevage de canards à gaver présentée par L'EARL de la Foi situé à Missillac est soumise à autorisation et à enquête publique. Celle-ci s'est déroulée du 28 août au 27 septembre 2012 inclus. L'exploitation qui souhaite passer de 30 000 animaux équivalents à 53 040 animaux équivalents avec la construction de 3 nouveaux bâtiments doit soumettre un nouveau plan d'épandage des déjections. Celui-ci concerne 5 communes dont Théhillac pour deux terrains,

- l'un près de la zone des Brivaudais,
- l'autre à proximité de l'atelier technique et de zones urbanisées (la Barre, St.Michel, la Provotais).

Après discussion, le conseil municipal donne un avis favorable assorti de la demande suivante :

- le retrait de la parcelle près de l'atelier technique du plan d'épandage, compte tenu de sa localisation en zone agglomérée;
- à cette occasion, il est rappelé les règles d'épandage et la règle de bon voisinage : fumier 50 mètres des habitations, lisier 100 mètres, et enfouissement dans les 24 heures.

2) Avis sur la vente d'un logement social par la Société les Foyers

Lors du dernier conseil municipal, la vente d'un logement social de la société Les Foyers aux locataires actuels sur la commune avait été évoquée et reportée à un prochain conseil afin d'obtenir des réponses sur le nombre de logements sociaux obligatoires sur la commune et sur la vente d'un logement sur un terrain cédé par la commune.

Le Maire donne les éléments de réponse à ces questions, à savoir :

- le nombre de logements sociaux : à ce jour la commune n'a pas d'obligation
- la vente est très réglementée, la société Les Foyers a un droit de préemption pendant 5 ans en cas de revente du logement, d'autre part en cas d'achat pour location, le loyer ne pourra être supérieur au loyer actuel.

Après un vote à main levée, le conseil municipal, à la majorité, avec :

- 9 voix favorables
- 2 voix défavorables
- 1 abstention

émet un avis favorable à la vente de ce logement social

3) Convention d'entretien du domaine public routier départemental en agglomération entre la commune de Théhillac et le Conseil Général du Morbihan

Le Conseil Général gère le domaine départemental et à ce titre exerce un pouvoir de police, par ailleurs, le Maire détient un pouvoir de police sur la circulation en agglomération. A ce titre, deux autorités exercent un pouvoir de police sur un même domaine sur la commune.

C'est pourquoi, le Conseil Général du Morbihan propose à la commune de Théhillac une convention d'une durée de 30 ans, régissant les modalités d'exploitation ainsi que l'entretien courant et le gros entretien sur le domaine public routier départemental en agglomération.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- approuve la convention entre le Conseil Général du Morbihan et la commune de Théhillac,
- autorise le Maire à signer la convention.

4) Modification des statuts du SIVOM de La Roche-Bernard

Lors de son assemblée du 22 février 2011, le SIVOM a autorisé le transfert du bureau administratif du SIVOM de La Roche-Bernard vers la mairie de Nivillac à compter du 1^{er} avril 2011. Il convient suite à cette décision de modifier l'article faisant référence au siège du SIVOM ; ce qu'il a fait lors de sa séance du 19 septembre dernier.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la modification des statuts du SIVOM.

5) Fonds Départemental de Solidarité pour le Logement

Pour l'année 2012 la cotisation s'élève à 0,10€ par habitant sur la base de 533 habitants pour la commune de Théhillac soit 53,30€.

6) Divers

6.1) Investissements 2013

Un tour d'horizon est fait sur les investissements engagés en 2012 : mairie, sécurisation école, et ceux qui devront être engagés en 2013 : l'atelier technique, les travaux de voirie.

D'autres investissements évoqués seront étudiés lors de la commission finances du 16 octobre prochain.

6.2) Sortie de conseil 2012

La sortie de conseil est fixée en décembre 2012. Pour 2013, la visite du Sénat à Paris est sollicitée par certains conseillers.

6.3) Aménagement de la mairie et de l'agence postale

Les travaux ont débuté depuis le 10 septembre dernier. Les travaux de toiture sont terminés, ceux de gros œuvre sont en cours.

6.4) Sécurisation aux abords de l'école et du terrain de foot

Les travaux débuteront le 15 octobre 2012. La première réunion de chantier est le vendredi 12 octobre 2012 à 11h00.

Pendant les travaux, la circulation sera perturbée, les parkings pourront être inaccessibles mais les usagers pourront se stationner sur le parking de la salle de sports ou le long de la route de l'église.

6.5) Plan Local d'Urbanisme

La première réunion de la commission P.L.U. aura lieu le mardi 30 octobre 2012 à 10h00, à la salle des Mitaüs.

6.6) Cantine municipale

Une réunion a été organisée courant septembre avec la société Restéco, les élus, le personnel de cantine et les parents d'élèves. Un seul parent était présent à la réunion.

6.7) Volley Ball Théhillac

Créneaux d'entraînement :

- Jeudi de 20h00 à 22h00 (adultes)
- Mardi de 20h45 à 22h30 à Sévérac (1 jeudi sur 2 et 1 mardi sur 2).

Le créneau d'entraînement des jeunes du mercredi après-midi a été annulé, faute d'inscrits cette année.

6.8) Exposition

PROJET d'exposition de réalisations artistiques (tableaux, peintures, sculptures etc..) suite à la demande d'habitants de notre commune, **artistes amateurs**, une exposition de ces œuvres pourrait être réalisée avant Noël à la Salle des Mitaüs. Les personnes intéressées peuvent s'inscrire en mairie.

**L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22h00.
Prochain conseil municipal le jeudi 8 novembre 2012 à 20h00.**

INFORMATIONS DIVERSES

Centre Communal d'Action Sociale

Le repas des 65 ans et plus est fixé le dimanche 11 novembre 2012 à la salle des Mitaüs à partir de 12h00.

L'agence postale

En raison de réunion et de formation, l'agence postale sera fermée le **mardi 16 octobre 2012** et le **vendredi 19 octobre 2012**.

Déchèteries intercommunales

A compter du 1^{er} octobre 2012, nouveaux horaires :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Renac			14h -17h		14h- 17h	9h- 12h
Sainte-Marie	14h- 17h30		9h- 12h 14h- 17h30	14h- 17h30	14h- 17h30	9h- 12h 14h- 17h30
Avessac			14h- 17h		14h- 17h	9h- 12h
Guemené Penfao	14h- 17h30		14h- 17h30	14h- 17h30	14h- 17h30	9h- 12h 14h- 17h30
Plessé	9h- 12h		9h- 12h	9h- 12h	9h- 12h	14h- 17h30
St Nicolas de Redon	9h- 12h		9h- 12h 14h- 17h30	9h- 12h	9h- 12h	14h- 17h30
Allaire	9h- 12h 14h- 17h30		9h- 12h	9h- 12h	9h- 12h	9h- 12h 14h- 17h30
St-Vincent sur Oust	14h- 17h30		9h- 12h 14h- 17h30	14h- 17h30		9h-12h 14h- 17h30

Conseil Général du Morbihan : service social

Une réorganisation du territoire a été opérée, depuis le 1^{er} octobre 2012 : Madame SCANNAPIEGO est la nouvelle assistante sociale sur notre secteur. Pour la contacter : centre médico-social de Questembert : 02.97.61.44.20.

Accueil de loisirs

L'accueil de loisirs de Théhillac sera ouvert pendant les vacances de la Toussaint du 5 au 9 novembre 2012 à la cantine. Les inscriptions se font auprès de la mairie au 02.99.90.23.79. Sous réserve d'un nombre suffisant d'inscription (avant le 22 octobre).

Permanence fiscale

Pour toute explication relative à votre taxe d'habitation une permanence fiscale sera assurée à La Roche-Bernard, dans les locaux de la trésorerie le **jeudi 25 octobre 2012** de 8h45 à 12h00 et de 13h30 à 16h00 **uniquement sur rendez-vous**.

La prise de rendez-vous se fait auprès de la Trésorerie de La Roche-Muzillac au 02.23.10.10.50.

Info service dépôt de pain à l'Escapade

Suite à de nombreuses pertes régulières sur les réservations du pain, rappel sur les horaires d'ouverture : **8h00 à 12h00**.

Tous pains réservés et non pris après 12h00 seront retournés sauf appel de votre part avant 12h00 au 02.99.90.27.30 afin qu'il soit gardé. Merci de votre compréhension.